



LA VOIX

du Rayol-Canadel sur Mer

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION



#HIVER 2025

- Focus @retours sur les temps forts**
- Plages / Activités estivales**
- Environnement**
- Prévention**
- Cadre de vie**
- Jeunesse**
- Associations**
- Solidarité**
- Coup de cœur des réseaux**
- Agenda**



Retrouvez-nous sur le site
rayol-canadel.fr
sur Facebook @mairiedurayolcanadel et Instagram @rayolcanadel officiel

Directeur de la publication : Jean Plénat
Rédaction et mise en page :
 Service Communication
Crédits photos : Service Communication / Freepix / Adobe Stock
Impression : Exaprint
Tirage : 1500 exemplaires
 Dépôt légal en cours
 Le journal municipal est consultable sur le site internet de la commune
 La Voix du Rayol est édité par le service communication de la Mairie du Rayol-Canadel sur Mer
 Place Guidicelli, RD 559 83820 Le Rayol-Canadel
 Tél : 04 94 15 61 00
 communication.mairie@rayol-canadel.fr

SOMMAIRE

P.4 & 7 RETOUR SUR LES TEMPS FORTS

P.8 À 12 PLAGES & ACTIVITÉS ESTIVALES

Bilan de la saison 2025
 Zones de mouillage
 Un littoral vivant toute l'année
 Signalétique harmonisée sur toutes les plages

P.13 À 15 ENVIRONNEMENT

Plage sans tabac
 Qualité des eaux de baignade
 La collecte des déchets

P.16 À 19 PRÉVENTION

Télé-Alerte
 Prévention des risques naturels
 La sirène d'alerte à la population

P.20 À 28 CADRE DE VIE

Recensement de la population
 Élections Municipales 2026
 Travaux en cours
 Rénovation de la salle des fêtes
 Étanchéité du parking de la mairie
 Navettes estivales
 Simulateur des taxes d'urbanisme
 Résidence du Montanard

P.29 & 31 JEUNESSE

Rentrée des classes à l'école Lou Calen
 Aide financière pour les activités extrascolaires
 Remise des tablettes aux futurs collégiens
 Travaux à l'école Lou Calen

P.32 À 34 ASSOCIATIONS

Forum des associations
 Rand'O Rayol : Marche Afghane
 On bouge avec l'AORC
 Les voiles de St-Tropez avec nos amis de Strande

P.35 SOLIDARITÉ

CCAS Colis de Noël
 Un soutien de proximité

P.36 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

P.37 COUPS DE COEUR DES RESEAUX

P.38 & 39 AGENDA

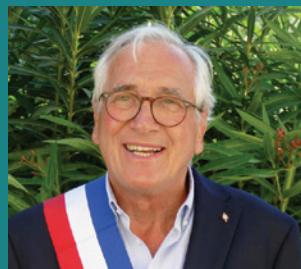


TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET





ÉDITO



Notre village, ce grand jardin habité en balcon sur la mer, est classé parmi les plus belles communes du littoral varois

Jean PLÉNAT

Chères Rayolaises, chers Rayolais,

L'année 2025 s'achève et laisse place à une nouvelle période riche en projets et en événements pour notre commune. Ce numéro d'hiver de La Voix du Rayol-Canadel sur Mer vous propose un tour d'horizon de l'actualité locale et des actions qui rythment notre quotidien.

Vous y retrouverez le résumé de la saison estivale sur nos plages, marqué par une forte affluence et un suivi attentif de la sécurité comme de la qualité du littoral. La rubrique Prévention met en lumière l'installation récente de la nouvelle sirène d'alerte à la population ainsi que le fonctionnement du système de Télé-Alerte, deux dispositifs essentiels pour renforcer l'information des habitants en cas d'événement majeur.

Le dossier Cadre de vie vous donne des informations sur les travaux en cours : rénovation de la salle des fêtes, reprise de l'étanchéité du parking de la mairie mais aussi l'entretien des voiries. Des projets concrets, au service de l'entretien et de l'adaptation de notre environnement communal.

Vous découvrirez également l'actualité scolaire, avec la rentrée des classes à l'école Lou Calen et la mise en valeur des projets pédagogiques qui accompagnent les élèves tout au long de l'année.

Le volet Environnement met quant à lui l'accent sur la protection du littoral, la préservation de la biodiversité marine la gestion des déchets verts.

Enfin, ce numéro consacre un article spécial aux prochaines élections municipales de mars 2026, avec un éclairage sur les nouvelles règles applicables dans les communes de moins de 1 000 habitants.

À travers ces pages, nous souhaitons vous offrir une information claire, neutre et accessible, reflétant la diversité et la vitalité de notre commune.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne lecture et vous donnons rendez-vous le 10 janvier 2026 à 18h à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des voeux dans une salle des fêtes rénovée.

Belle et heureuse année 2026.

Jean Plénat
Maire du Rayol-Canadel sur Mer

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS

18 JUIN : Hommage à l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle à la Nécropole du Rayol-Canadel



21 JUIN : Soirée blanche dans les jardins de la Mairie



24 JUIN : Remise de tablettes aux futurs collégiens de l'école Lou Calen



14 JUILLET :
Cérémonie du 14 juillet à la Nécropole.
Une cérémonie solennelle et émouvante

10 JUILLET :
Un des cours d'aquagym dispensés tout au long de l'été





14 JUILLET : Soirée du Comité des Fêtes - Une magnifique soirée placée sous le signe de la fête, du partage et de la convivialité !



25 JUILLET : Réunion publique dans la salle des fêtes



21 JUILLET : Concours de châteaux de sable Plage du Canadel. Ce sont plus de 60 enfants de 5 à 12 ans, seuls ou en équipe, qui ont laissé libre cours à leur imagination autour du thème «les moyens de locomotion»



6 AOÛT : Traversée à la nage du Rayol au Canadel



14 AOÛT : 81^{ème} anniversaire du débarquement de Provence - Chapelle du Canadel



RETOUR SUR LES TEMPS FORTS



15 AOÛT :
Le traditionnel bal populaire et
un magnifique feu d'artifice sur la
plage du Canadel



22 AOÛT : Vendredi 22 août, la plage du Rayol s'est transformée en véritable terrain d'enquête avec un escape game grandeur nature !



28 SEPTEMBRE :
Le soleil était au rendez-vous pour le banquet du village. Et la population a répondu présent en apportant plats ou spécialités en nombre. Nos amis de Strande étaient également là

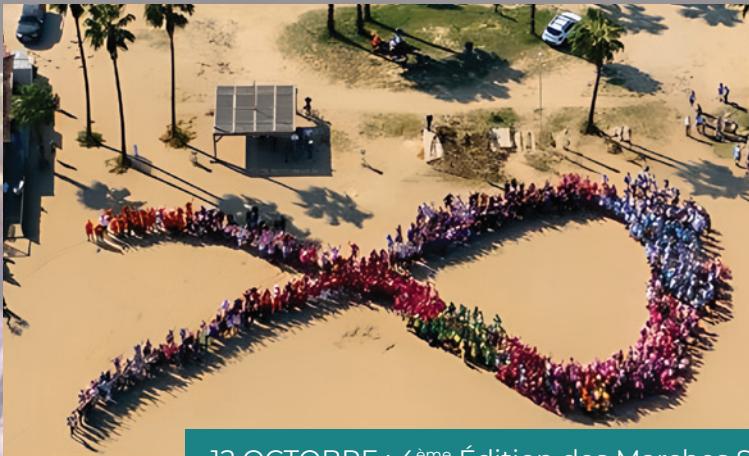


13 SEPTEMBRE : Forum des associations
De nombreux visiteurs ont profité de ce rendez-vous convivial pour découvrir les activités proposées



1^{er} & 2 OCTOBRE : Les Voiles de St-Tropez Rayol-Europe a organisé pour ses adhérents et un groupe de Strandéens une journée en mer pour suivre les courses des Wally's & maxis et les Classiques. La veille les plus endurcis ont partagé un bain de mer au Canadel





12 OCTOBRE : 4^{ème} Édition des Marches Solidaires des 12 Communes du Golfe de Saint-Tropez. 38 marcheurs Rayolais se sont élancés depuis la plage de Pardigon à Cavalaire, direction les Marines de Cogolin. Et après 13,2 km d'effort... ils étaient toujours 38 à l'arrivée. Bravo à tous !



31 OCTOBRE :
Castagnade sur la place du village - Encore un franc succès avec plus de 40 kilos de châtaignes qui ont été dégustés dans la bonne humeur et au milieu de sourires partagés



UN ÉTÉ 2025 SOUS LE SIGNE DE LA QUALITÉ ET DE LA CONVIVIALITÉ

La saison estivale 2025 a été marquée par une fréquentation importante des trois plages du Rayol-Canadel sur Mer

Les vacanciers comme les résidents ont profité d'un littoral préservé, d'activités variées et d'une météo particulièrement favorable.

Surveillance et sécurité

Les postes de secours du Rayol et du Canadel ont assuré la surveillance quotidienne des baignades du 14 juin au 14 septembre, avec des horaires adaptés aux périodes de forte affluence. La présence de nageurs-sauveteurs titulaires du BNSSA et formés aux premiers secours a permis d'assurer la vigilance nécessaire et d'intervenir rapidement en cas de besoin.



Service des pontonniers

En complément de la surveillance des baignades, les pontonniers ont encadré l'activité nautique dans les zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL). Leur mission principale consiste à organiser les arrivées et départs des embarcations, à veiller au respect des règles de navigation et à garantir la sécurité des plaisanciers. Présents tout l'été, ils assurent une gestion fluide et efficace des espaces maritimes, en lien avec les sauveteurs et les usagers de la mer.



Le local des pontonniers



Bilan Opérationnel des Interventions pendant les heures de surveillance

Période du 14 juin au 14 septembre 2025	Canadel	Rayol
• Interventions	5	15
• Soins	398	376
• Rappels à la réglementation	496	573

Entretien et qualité du littoral

Les plages ont bénéficié d'un nettoyage régulier, renforcé lors des pics de fréquentation. Par ailleurs, la qualité des eaux de baignade a de nouveau été classée au niveau « excellent » selon les contrôles effectués par l'Agence Régionale de Santé et la Communauté de communes.



Les résultats sont consultables en ligne et affichés quotidiennement sur chaque site de baignade.

Activités et animations

Parmi les rendez-vous appréciés, les cours gratuits d'aquagym organisés chaque mardi au Canadel et chaque jeudi au Rayol ont rencontré un franc succès, réunissant résidents et estivants dans une ambiance sportive et conviviale.



Des opérations citoyennes comme « Nettoyons le Sud » ont également mobilisé petits et grands autour de la préservation du littoral.



Bilan général

L'été 2025 restera marqué par la forte affluence de la période d'août et par la diversité des publics accueillis.

Entre baignades, activités sportives et moments de détente, chacun a pu profiter d'un cadre naturel propice aux vacances.

PLAGES / ACTIVITÉS ESTIVALES

Zones de mouillage : préparation de la saison 2026



Alors que l'hiver s'installe, les plages du Rayol-Canadel sur Mer se préparent déjà à accueillir la prochaine saison estivale. Les zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) font l'objet d'une attention particulière en hiver. Les services de la mairie contrôlent les ancrages, remplacent les éléments usés et planifient la répartition des emplacements pour la saison 2026.

Les réservations ouvrent en début d'année 2026. Il est conseillé de réserver rapidement, car les emplacements sont limités et très demandés en haute saison. En réservant tôt, vous vous assurez non seulement une place mais aussi l'accès à un service de pontonnier inclus dans le contrat, un atout précieux pour l'assistance à l'amarrage et la surveillance du bateau.

Si toutes les places sont déjà prises, une liste d'attente est créée. Elle permet de se positionner pour récupérer un emplacement en cas de désistement. La commune encourage donc vivement les plaisanciers à anticiper leurs réservations pour profiter pleinement des services offerts et d'une expérience sereine sur le littoral.

La réservation est validée une fois le paiement réceptionné.

Deux options de réservation aux usagers :

1. Mouillage sur un poste d'amarrage riverain :

- Être domicilié au Rayol-Canadel sur Mer.
- Durée : 6 mois, du 1er avril au 30 septembre.
- Renouvelable chaque année.
- Cette option offre aux usagers la possibilité de réserver un poste d'amarrage pour une durée de 6 mois et renouvelable chaque année.

2. Mouillage passager :

- Durée flexible, au choix de l'usager entre le 1er avril et le 30 septembre.
- Cette option est adaptée à ceux qui n'ont besoin d'un mouillage que pour des périodes spécifiques pendant la saison.

Pour réserver votre place, rendez-vous sur le site :



www.espace-plaisancier.fr/rayolcanadel

ou directement via le QR-Code :



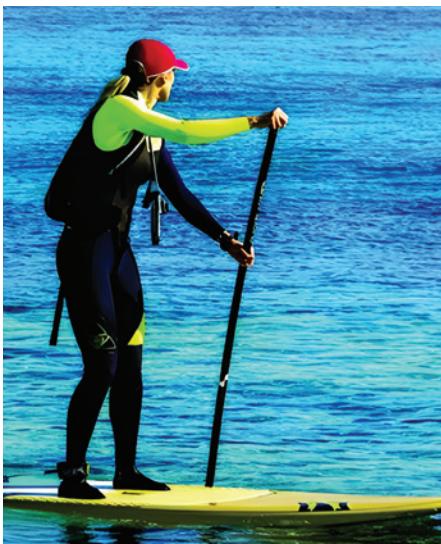
La mer en hiver : **un littoral vivant toute l'année**



Si l'été reste la période la plus fréquentée sur nos plages, l'hiver n'est pas synonyme de repos pour le littoral du Rayol-Canadel sur Mer. Entre entretien des équipements, observation de la biodiversité et activités nautiques, la mer continue de rythmer la vie locale même en basse saison.

Surveillance et entretien

Même en hiver, le littoral du Rayol-Canadel sur Mer reste animé. Des contrôles réguliers sont effectués sur les équipements et accès aux plages afin de préparer la saison estivale. Cet automne, des travaux ont notamment repris sur la plage du Rayol pour réparer le géotube, dispositif essentiel à la protection du rivage contre l'érosion.



Activités nautiques hors saison

Enfin, la plongée, la nage, le kayak ou le paddle restent pratiqués par les amateurs de sensations paisibles. Moins animée qu'en été, la mer garde ainsi une place essentielle dans la vie du village tout au long de l'année.

- •

Un littoral vivant pour la biodiversité

L'hiver est aussi une période privilégiée pour l'observation des espèces marines et côtières. Poissons, oiseaux migrateurs ou encore mammifères marins peuvent être aperçus au large. Des associations et des passionnés de nature profitent de la quiétude de la saison pour collecter des données sur la faune et sensibiliser à la préservation de cet écosystème.

À cette saison, les banquettes de posidonie sont laissées en place sur le rivage. Véritables barrières naturelles, elles protègent les plages de l'érosion et participent à l'équilibre écologique du littoral.

PLAGES / ACTIVITÉS ESTIVALES



Une signalétique harmonisée sur toutes les plages

Avec l'installation récente sur la plage de Pramousquier, ce sont maintenant les trois plages du Rayol-Canadel sur Mer qui sont équipées de panneaux d'information réglementaires.

Ces supports, au design harmonisés, regroupent l'ensemble des règles en vigueur (autorisations et interdictions) afin de garantir à tous un usage serein et respectueux du littoral. Leur contenu a été uniformisé et leur présentation graphique pensée pour offrir une meilleure lisibilité.

Grâce à cette cohérence, résidents comme visiteurs disposent désormais d'une signalétique claire, homogène et facilement identifiable sur l'ensemble du littoral communal.



- Bourse pour les formations BNSSA, PSE1, BAFA et permis bateau

A poster with the Rayol-Canadel logo. It features icons for BAFA and BNSSA, and the text "PERMIS BATEAU". Below this, it says "AVEC LA COMMUNE DU RAYOL-CANADEL SUR MER" and "OBTENEZ UN FINANCEMENT POUR ces formations qualifiantes".

La Mairie du Rayol-Canadel sur Mer propose une bourse individuelle pour les habitants souhaitant se former au BNSSA, PSE1, BAFA ou au permis bateau. Chaque année, 3 bourses BNSSA / PSE1 / BAFA et 3 bourses permis bateau sont attribuées, sur dossier et avec signature d'une convention d'engagement.

- Engagement du bénéficiaire :
- BNSSA / PSE1 : CDD de 3 mois sur une plage de la commune
 - BAFA : CDD de 2 mois au centre aéré

- Permis bateau : CDD de 2 mois sur une des plages de la commune

Coût des formations :
BNSSA : ≈ 800 €
Permis bateau : ≈ 350 €

Conditions :
Avoir 18 à 50 ans, être domicilié au Rayol-Canadel sur Mer, priorité aux étudiants et demandeurs d'emploi.

BNSSA / PSE1 / Permis bateau :
zmel@rayol-canadel.fr
BAFA :
dgs@rayol-canadel.fr

« Plages sans tabac » une mesure renforcée dès 2026

Dans le cadre de la mise en place de l'interdiction de fumer sur les plages, la saison estivale 2026 sera marquée par un durcissement de l'application de cette disposition. Celle-ci s'appliquera aussi bien aux plages publiques qu'aux plages privées installées sur le Domaine Public Maritime.



Un double objectif : protéger l'environnement et la santé de tous

Chaque année, les mégots de cigarette représentent une part importante des déchets collectés sur le littoral. Leur impact environnemental est considérable : un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et libérer des substances toxiques nocives pour la faune marine. L'interdiction permet aussi de réduire le tabagisme passif sur les plages, surtout pour les enfants, offrant ainsi un environnement plus sain et agréable pour tous.

Un périmètre étendu

La règle concernera l'ensemble des plages du Rayol-Canadel sur Mer, y compris celles des concessions de bord de mer situés sur le Domaine Public Maritime. Cette généralisation permet d'assurer une cohérence et une meilleure efficacité de la mesure.

Les mégots, un fléau écologique majeur

Chaque année, les mégots comptent parmi les déchets les plus retrouvés sur le littoral. Leur filtre, composé de fibres d'acétate de cellulose, retient des substances toxiques qui se diffusent dans l'environnement. À l'échelle d'une saison, leur dispersion coûte cher aux communes en nettoyage et impacte la biodiversité marine.

Information et sensibilisation

Des pictogrammes ont déjà été installés aux entrées des plages afin d'informer clairement les usagers. Des campagnes de communication rappelleront les gestes à adopter et les alternatives existantes. Pour les fumeurs, des zones spécifiques équipées de cendriers seront identifiées à proximité des accès.

Une démarche collective

La mise en place de cette interdiction s'inscrit dans un effort global de préservation du littoral, déjà soutenu par la limitation des plastiques à usage unique et la promotion du tri sélectif. Chacun, vacancier comme résident, est invité à contribuer à la réussite de cette démarche en adoptant des comportements responsables.



Suivi de la qualité des eaux de baignade



Chaque été, la qualité des eaux de baignade du Rayol-Canadel sur Mer fait l'objet d'un suivi régulier. Ces contrôles sont réalisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) en partenariat avec la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez.

Des analyses régulières

Entre juin et septembre, des prélèvements sont effectués de façon hebdomadaire sur les trois plages de la commune : Rayol, Canadel et Pramousquier. Les échantillons d'eau sont ensuite analysés en laboratoire afin de mesurer la présence éventuelle de bactéries ou de polluants.

Un classement officiel

À l'issue de chaque prélèvement, les résultats sont classés selon quatre niveaux de qualité : excellent, bon, suffisant ou insuffisant. Ces informations sont accessibles au public : elles sont affichées quotidiennement à l'entrée de chaque plage et consultables en ligne sur le site de la communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez.

Résultats de l'été 2025

Pour la saison écoulée, les analyses ont confirmé un niveau de qualité «excellent» sur l'ensemble des sites de baignade. Ce classement, maintenu d'année en année,

garantit aux usagers des conditions optimales de baignade.



Un outil de prévention et d'information

Le suivi sanitaire des eaux permet non seulement d'assurer la sécurité des baigneurs mais aussi d'informer en toute transparence les usagers. En cas de dépassement ponctuel des seuils réglementaires, une fermeture temporaire peut être décidée par mesure de précaution. Ces situations restent exceptionnelles et sont systématiquement communiquées au public.

Historique des classements

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
RAYOL							
CANADEL							
PRAMOUSQUIER							

Excellente qualité / Excellent

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

La collecte des déchets alimentaires est mise en œuvre au Rayol-Canadel sur Mer.

Depuis le mois de mars, la Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez a mis en place une collecte des déchets alimentaires à destination des habitants du Rayol-Canadel sur Mer.

Ne jetez pas vos déchets alimentaires aux ordures ménagères : donnez-leur une seconde vie en les apportant dans une borne proche de chez vous.

Une fois collectés, ils seront transformés localement en compost.



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EST ARRIVÉE DANS VOTRE VILLE !

The diagram illustrates the composting process. Various food waste items are shown being sorted into a central brown composting bin. Labels include: "PRODUITS LAITIERS" (Dairy products), "RESTES DE REPAS" (Food leftovers), "FRUITS, LÉGUMES ET COQUILLES D'ŒUF" (Fruits, vegetables, eggshells), "MARC DE CAFFÉ ET SACHETS DE THÉ" (Coffee grounds and tea bags), and "PAIN ET VIENNOISERIES" (Bread and pastries). A hand is shown dropping food waste into the bin, which has a sign that reads "EN VRAC UNIQUEMENT, PAS DE SAC PLASTIQUE" and "JE TRIE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES".

DÉCHETS INTERDITS

BRANCHAGES, BOIS TWIGS, WOOD	SACS POUBELLE, LITTER GARBAGE BAG, LITTER	EMBALLAGES PACKAGING	SACS PLASTIQUE PLASTIC BAGS
---------------------------------	--	-------------------------	--------------------------------

Below the diagram, there are logos for "Golfe de Saint Tropez Territoire d'exception", "RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR", "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE", "ADEME", "Sittomat ACTION SUSTAINABLE", and a QR code. Text at the bottom right says "Trouvez la borne la plus proche" and "Plus d'informations : www.golfe-sainttropez.fr 04 94 96 06 68".

4 points de collecte sont installés sur la commune :

- Orée de Pramousquier - 59 Corniche de la Louve
- Point de regroupement Voie verte - Chemin du Train des Pignes (Club Canadel)
- Point de regroupement semi-enterrés - Chemin du Canadélia
- Point de regroupement le Patec - Avenue Mistral

Plus d'informations sur le site web :

www.golfe-sainttropez.fr > Vivre ici > Gérer mes déchets > Compostage et déchets alimentaires

Ensemble, préservons notre territoire d'exception !

PRÉVENTION

Système de Télé-Alerte du Rayol-Canadel sur Mer : INSCRIVEZ-VOUS !



Inscrivez-vous !

**Gratuit et ouvert
à tous**

Grâce au système de télé-alerte adopté au Rayol-Canadel sur Mer, vous recevez les consignes de sécurité en temps réel.

En plein hiver, un séisme au large des côtes algériennes déclenche une alerte tsunami sur le littoral méditerranéen. Les habitants du Rayol-Canadel sur Mer reçoivent aussitôt un message : « Alerte tsunami – éloignez-vous des plages et rejoignez les zones refuge le long de la Voie Verte. » Un exemple de la réactivité du système de Télé-Alerte, qui informe la population en temps réel pour garantir sa sécurité.

Télé-Alerte, qu'est-ce que c'est ?

Ce dispositif permet d'alerter rapidement la population en cas d'événement majeur : risque naturel (incendie, inondation, tempête, canicule...), technologique ou sanitaire.

En cas d'alerte, la mairie envoie un message vocal ou SMS aux personnes inscrites dans son fichier, précisant les consignes à suivre pour assurer la sécurité de chacun. Les consignes transmises permettront à chacun de se mettre hors de danger.

Comment suis-je alerté ?

En donnant votre accord pour être contacté, vous êtes avisé des risques se produisant sur la commune, des dispositions prises ou des consignes à suivre. Selon les situations rencontrées, les messages transmis peuvent être des messages vocaux sur des téléphones fixes ou mobiles, des SMS.

Privilégier un numéro de téléphone portable afin de pouvoir être averti rapidement où que vous soyez.

Pour être informé, il faut être abonné.

Selon le danger, la télé-alerte peut cibler tout ou partie de la population en fonction de la zone à risque ou de sa vulnérabilité. L'alerte sera diffusée sur toute la ville, un quartier ou un groupe de personnes.

Êtes-vous concerné par ce service ?

Vous êtes concerné si vous habitez le Rayol-Canadel, comme résident principal ou secondaire ou que vous y travaillez.

Comment vous inscrire ?

Vous pouvez remplir le bulletin d'inscription ci-joint, à découper et à envoyer à :

Service Communication
Mairie du Rayol-Canadel sur Mer
Place Giudicelli - 83820 Rayol-Canadel sur Mer

Ou via le formulaire en ligne :

<https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=612&ProfileId=9>



Comment seront traitées vos données ?

Vos données personnelles sont confidentielles et ne seront utilisées que pour votre sécurité et dans le cadre de ce dispositif d'alerte, en application de la loi Informatique et Libertés et conformément au Règlement Général sur la Protection des Données.

Comment modifier vos coordonnées ou vous désinscrire ?

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi Informatique et Libertés).

Si vous êtes inscrit via le bulletin d'inscription, vous devrez contacter la Mairie : communication.mairie@rayol-canadel.fr

Si vous êtes inscrit via le formulaire en ligne, vous pouvez le faire directement depuis le site avec votre identifiant et votre mot de passe.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU SYSTÈME DE TÉLÉ-ALERTE DU RAYOL-CANADEL SUR MER

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) :

Civilité : Madame Monsieur

Adresse au Rayol-Canadel sur Mer :

Il s'agit de : ma résidence principale

ma résidence secondaire mon lieu de travail

Souhaite m'inscrire au système de télé-alerte mis en place par la commune du Rayol-Canadel sur Mer.

Je communique mes coordonnées téléphoniques (appels en cascade) :

Téléphone 1 (numéro appelé en priorité) :

Téléphone 2 (facultatif) :

Téléphone 3 (facultatif) :

E-mail (facultatif) :

Nombre de personnes dans le foyer* (facultatif) :

Nombre d'étages, hors rez-de-chaussée* (facultatif) :

Souhaitez-vous figurer dans la liste des personnes vulnérables de la commune ?*

OUI NON

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes données soient enregistrées et utilisées dans le cadre de ma sécurité et pour recevoir des messages d'alerte de la commune du Rayol-Canadel sur Mer.

Je confirme avoir renseigné mes coordonnées personnelles et qu'elles sont valides. Etant donné le caractère imprévisible de certains risques majeurs, et les nombreux facteurs n'incombant pas à la Ville, la commune du Rayol-Canadel sur Mer ne saurait être tenue responsable si je ne suis pas joignable, si mes coordonnées sont erronées ou si j'ai mal compris le message.

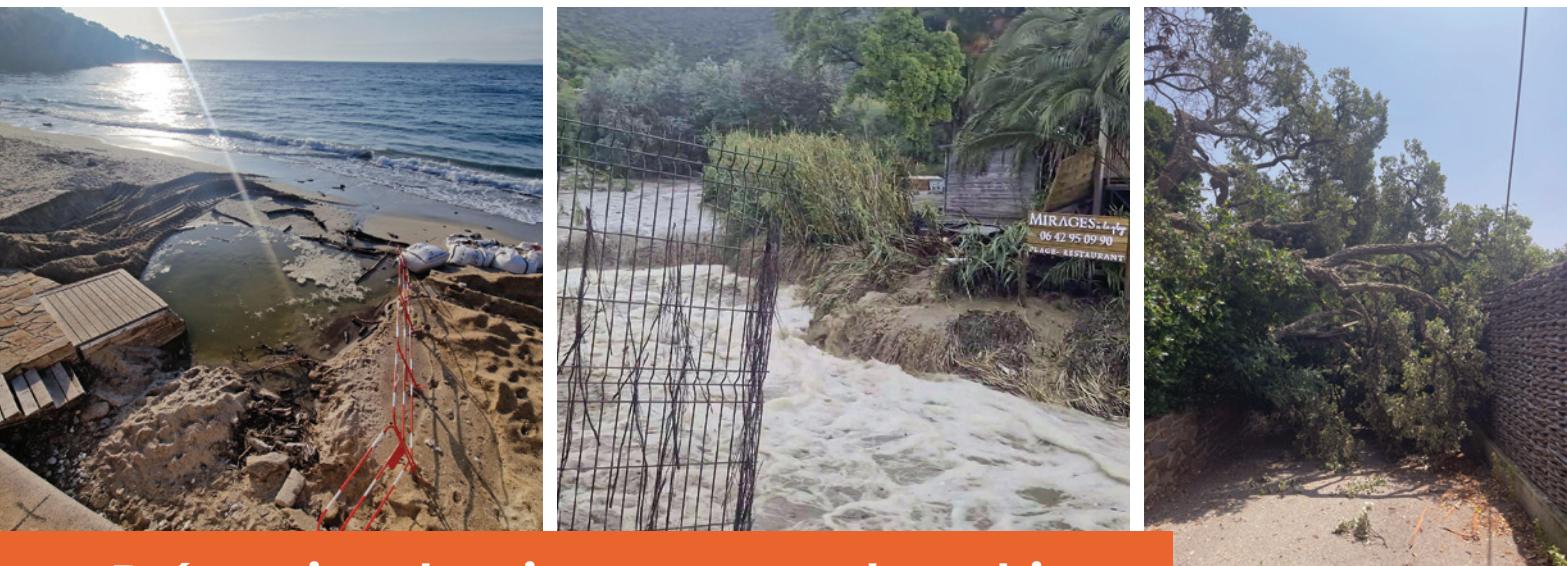
Fait à

le

Signature



PRÉVENTION



Prévention des risques naturels en hiver

La période hivernale est particulièrement sensible dans le Var. Entre pluies intenses, vents violents et risques d'inondations, il est important de rappeler quelques consignes simples permettant d'assurer la sécurité de chacun.

Pluies intenses et inondations

Lors d'épisodes pluvieux, les cours d'eau et réseaux de ruissellement peuvent rapidement déborder.

Quelques réflexes à adopter :

- Ne pas s'engager à pied ou en voiture sur une voie inondée.
- Éviter les sous-sols et garages lors de fortes précipitations.
- Préparer un kit d'urgence avec lampe, radio, bouteilles d'eau et médicaments de première nécessité.

Vents violents et tempêtes

Les épisodes de mistral et de tempête hivernale peuvent provoquer des chutes de branches ou de câbles.

Les habitants sont invités à :

- Mettre à l'abri ou fixer les objets susceptibles d'être emportés,
- Limiter leurs déplacements si cela n'est pas

- indispensable,
- Respecter les consignes données par les autorités en cas d'alerte.

Incendies hors saison

Même en hiver, le risque d'incendie existe, notamment lors des périodes de sécheresse. Le débroussaillage autour des habitations et le respect des interdictions de brûlage restent essentiels.

Outils d'information disponibles

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) présente en détail les risques connus sur la commune et les bons comportements à adopter.

Le DICRIM est disponible à l'accueil de la Mairie ou à l'Office de Tourisme. Vous pouvez également le consulter en ligne : www.rayol-canadel.fr/fr/la-securite.htm

Le système de Télé-Alerte permet d'être informé en temps réel par téléphone ou SMS en cas d'événement majeur (voir article page précédente).

La sirène d'alerte à la population qui retentit en cas d'évènement majeur.

Un enjeu collectif

La prévention des risques repose à la fois sur la vigilance individuelle et sur la diffusion des bonnes pratiques.

Adopter les bons réflexes, c'est protéger sa sécurité et celle de ses proches tout en facilitant l'action des services de secours.





Une sirène d'alerte à la population a été installée en septembre dernier sur le toit de la mairie afin d'améliorer l'information des habitants en cas d'événement majeur (intempéries, inondations, incendie, incident technologique, etc.).

Nouvelle sirène d'alerte à la population

Des tests réguliers

Pour vérifier son bon fonctionnement, la sirène retentit **chaque premier mercredi du mois** dans le cadre d'un test programmé. Ce déclenchement mensuel n'appelle aucune action de la part des habitants.

En dehors de ce créneau mensuel, l'activation de la sirène correspond à une alerte réelle.

Dans ce cas :

- Mettez-vous immédiatement à l'abri dans un bâtiment proche.
- Fermez portes et fenêtres ; coupez la ventilation si possible.
- Restez à l'écoute des canaux d'information officiels (site de la commune, réseaux d'information locaux).
- Ne vous déplacez pas, sauf consigne contraire des autorités.

Fin d'alerte

Un signal spécifique de fin d'alerte (annoncé par les canaux officiels) indique le retour à la normale et la possibilité de reprendre ses activités.

Couverture et niveau sonore

La sirène est dimensionnée pour être perçue en extérieur dans son périmètre de couverture. Selon la météo et le relief, l'audibilité peut varier. Le niveau sonore respecte les normes en

vigueur pour garantir l'efficacité du signal en situation d'urgence.

Canaux complémentaires

La sirène complète les autres dispositifs d'information et d'alerte (messages officiels, affichage, communication numérique). Pour recevoir une information personnalisée en cas d'événement, pensez à vous inscrire aux services d'alerte et aux supports d'information de la commune.

Que faire lorsqu'une alerte retentit ?



1. Mettez-vous à l'abri

Entrez dans un bâtiment proche, à l'intérieur d'une pièce fermée.

2. Fermez

Fermez portes, fenêtres, volets et coupez la ventilation.

3. Informez-vous

Écoutez les canaux officiels (site internet communal, radio locale, réseaux d'information).

4. Ne vous déplacez pas

N'allez pas chercher vos enfants à l'école : ils y sont encadrés.

5. Aidez si possible

Vérifiez si des personnes vulnérables (voisins âgés, personnes à mobilité réduite) ont besoin d'assistance.

6. Attendez le signal de fin d'alerte

Reprenez vos activités uniquement après consignes officielles.

CADRE DE VIE



Recensement de la population 2026



Cette année, la commune du Rayol-Canadel sur Mer réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

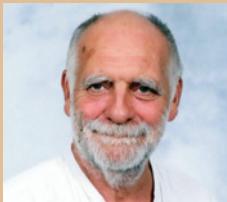
Les agents recenseurs sur la commune



Mandine



Emilie



Jean

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :
recensement@rayol-canadel.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :
le-recensement-et-moi.fr



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les nouvelles règles pour les communes de moins de 1 000 habitants

La prochaine échéance électorale municipale aura lieu en mars 2026. Une réforme issue de la loi du 21 mai 2025 modifie désormais les règles applicables aux communes de moins de 1 000 habitants, dont fait partie le Rayol-Canadel sur Mer.

Un scrutin de liste paritaire

Le panachage n'est plus autorisé. Les électeurs voteront pour une liste entière et non plus pour des candidats choisis individuellement. Les listes devront respecter strictement l'alternance femmes/hommes, favorisant ainsi une représentation paritaire.

Listes incomplètes possibles

Le Conseil Municipal doit être composé de 15 élus mais les candidats peuvent présenter une liste comportant jusqu'à deux noms de moins que l'effectif légal, mais aussi deux noms supplémentaires. Le conseil municipal est réputé complet tout au long du mandat, même si certains sièges restent vacants.

Validité des bulletins

Le vote nul désigne un bulletin invalide lors du dépouillement, c'est-à-dire qui ne respecte pas les dispositions du Code électoral en la matière.

L'invalidité peut notamment résulter : du caractère déchiré du bulletin; d'un bulletin comportant le nom d'une personne non-candidate; de la présence de bulletins différents dans la même enveloppe; d'inscriptions ou de ratures sur le bulletin etc.



Premier et second tour

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est élue dès le premier tour (8 sièges minimum, le reste à la proportionnelle).

Le seuil du quart des électeurs inscrits n'est plus exigé pour valider l'élection dès le premier tour.

Pour le second tour, peuvent se maintenir les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés. Une fusion est possible avec les listes ayant obtenu au moins 5 %.

Attribution des sièges

Les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats. Si une liste obtient plus de sièges qu'elle n'a de candidats, les sièges non pourvus restent vacants. Ces places ne peuvent être comblées que par des candidats issus de cette même liste.



Commission de contrôle des listes électorales

Après le scrutin de 2026, la composition des commissions de contrôle sera adaptée. Si une seule liste a des élus, la composition restera réduite. En cas de pluralité de listes, la commission sera élargie à cinq membres, représentatifs de plusieurs sensibilités.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Date du scrutin : 15 et 22 mars 2026.
- Bulletin de vote : on vote désormais pour une liste entière, sans panachage ni ratures.
- Parité : les listes doivent alterner obligatoirement femmes et hommes.
- Listes incomplètes : possible de présenter une liste avec 2 noms de moins que l'effectif légal.
- Validité du vote : un bulletin modifié (ajout, suppression de noms, changement d'ordre) est nul.
- Second tour : seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir ; fusion possible avec celles ayant obtenu au moins 5 %.
- Résultats : les sièges sont attribués dans l'ordre de la liste. Si une liste obtient plus de sièges que de candidats, les places excédentaires restent vacantes.

Le rôle du conseil municipal



Lors des élections municipales de mars 2026, les électeurs désigneront les membres du conseil municipal, l'assemblée délibérante de la commune.

Composition

Le nombre de conseillers municipaux dépend de la population de la commune. Pour une commune de 500 à 999 habitants comme le Rayol-Canadel sur Mer, l'effectif légal est de 15 conseillers. Ces élus siégent pour un mandat de six ans.

Fonctions principales

Le conseil municipal a plusieurs missions essentielles :

- Voter le budget communal et contrôler son exécution.
- Décider des projets et travaux concernant les équipements collectifs, l'urbanisme, la voirie ou encore les espaces publics.
- Gérer les biens communaux (bâtiments, terrains, patrimoine).
- Fixer les tarifs des services publics locaux (cantine, stationnement, activités périscolaires, etc.).

- Créer ou soutenir les actions locales en matière de culture, sport, jeunesse, environnement et solidarité.

Le maire et les adjoints

Le conseil municipal élit en son sein le maire et les adjoints. Ensemble, ils constituent l'exécutif de la commune. Le maire met en œuvre les décisions du conseil et représente la commune dans tous les actes de la vie civile. Les adjoints, eux, reçoivent des délégations pour suivre certains dossiers (urbanisme, finances, environnement, etc.).

Un lieu de démocratie locale

Les séances du conseil municipal sont publiques. Les habitants peuvent donc assister aux débats et suivre les décisions qui concernent la vie de la commune. Les délibérations sont affichées en mairie et publiées sur le site internet communal, assurant ainsi la transparence des décisions.

Comment voter au Rayol-Canadel ?

Quand ont lieu les élections ?

Le 1^{er} tour des élections municipales se tiendra le 15 mars 2026. En cas de second tour, il aura lieu une semaine plus tard, le 22 mars 2026.

Quels sont les horaires du scrutin ?

Le bureau de vote, situé dans la Salle des Fêtes, sera ouvert de 8h à 18h, horaire susceptible d'être prolongé par décision préfectorale.

Quels documents faut-il présenter ?

Une pièce d'identité officielle (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, etc). Votre carte électorale est conseillée mais pas obligatoire (elle facilite simplement l'émargement).

Comment s'effectue le vote ?

- Retirer une enveloppe et le(s) bulletin(s) de votre choix.
- Passer obligatoirement dans l'isoloir.
- Glisser l'enveloppe dans l'urne et signer la liste d'émargement.

Peut-on voter par procuration ?

Oui. Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, vous pouvez confier votre vote à un autre électeur. La demande s'effectue

en ligne ou auprès de la gendarmerie, du commissariat ou du tribunal judiciaire. Depuis 2022, le mandant et le mandataire n'ont plus besoin d'être inscrits dans la même commune. En revanche, le mandataire doit toujours se rendre physiquement dans la commune du mandant pour voter à sa place.

Procuration dématérialisée

Le gouvernement a décidé de généraliser la possibilité d'établir une procuration entièrement en ligne, sans avoir à se présenter à la gendarmerie pour faire attester son identité. Cette procédure n'est toutefois, possible que pour les personnes disposant d'une carte d'identité au format « carte de crédit » (CNIE).

Vous devez ensuite faire certifier votre identité :

1. Faire une demande sur l'application France identité (vous obtiendrez un QR-Code)
2. Se présenter ensuite dans une mairie dotée d'un dispositif de recueil (DR) des empreintes digitales avec le QR-Code.

Lorsque vous avez effectué cette démarche, celle-ci n'est à faire qu'une seule fois. Une fois l'identité certifiée, l'usager peut faire un certain nombre de démarches sensibles entièrement en ligne



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit(e) sur les listes électorales !



Qui peut s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire si vous remplissez les conditions suivantes :

- Être français ou citoyen de l'Union européenne résidant en France.
- Avoir 18 ans révolus au plus tard la veille du scrutin.
- Jouir de vos droits civils et politiques.
- Avoir un lien avec la commune : y résider, y payer des impôts locaux, ou y posséder une entreprise.

Quels documents fournir ?

- Un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).
- Un justificatif de domicile récent à votre nom (facture d'électricité, de gaz, quittance de loyer, etc.).

Je m'inscris,
je vote !



- Pour les citoyens européens : en plus des éléments précédents, il sera demandé une déclaration sur l'honneur de votre situation électorale dans votre pays d'origine.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire gratuitement :

- En ligne sur le site service-public.fr.
- En mairie, en remplissant un formulaire et en fournissant les justificatifs nécessaires.

Jusqu'à quand ?

La date limite d'inscription est fixée au 6^e vendredi précédent le scrutin, soit le 6 février 2026 pour les élections municipales.

CADRE DE VIE

LES TRAVAUX EN COURS OU RÉALISÉS AU

PARKING CANADELIA
Agrandissement du parking

PAULETTE GOLA
Projet de construction de 6 logements communaux

SALLE DES FÊTES
Rénovation partielle de la salle de réception

PLACE PERE PIRE
Destruction du local, couverture du parking vélos et installation de toilettes automatiques

VOIE VERTE
Mise en place d'un nouveau revêtement entre l'Orée de Pramousquier et le chemin du Plageron

IMP. DE LA CIGALE
Réfection de l'enrobé et pose d'un caniveau

PLAGE DU CANADEL
Réparation de l'émissaire d'assainissement

RUE J. CUMENGÉ
Réfection du chemin et escaliers menant au domaine maritime

ÉCOLE
Remploi grillage
Plantation

RAYOL-CANADEL

TRAVAUX FINIS

TRAVAUX PRÉVUS EN 2026

METIÈRE
Renovation et entretien des massifs, des abords des allées

CENTRE VILLAGE
> Protection des piétons par l'installation de barrières et quilles

CANALISATIONS AEP
> Renouvellement des canalisations de l'Alimentation en Eau Potable (Réservoir + corn. Toulon, Parin, Nancy)

CORNICHE DE PARIS
> Renforcement de la paroi le long du parking

PLACE GOY
> Renforcement de la paroi au dessus du parking
> Construction d'un muret permettant la création d'une zone tampon de rétention des eaux pluviales

PLAGE DU RAYOL
> Réfection du mur de soutènement Jardins du Bailli
> Réhabilitation de la vigie

SQUARE J. AICARD
> Réfection des abords et création de places de parking

LE LOU CALEN
Placement du végétalisation de 3 arbres

PLAGE DU RAYOL
> Réparation du géotube

Rénovation de la salle des fêtes et reprise de l'étanchéité du parking de la mairie

Une salle des fêtes modernisée

Lancée à l'été 2025, la rénovation de la salle des fêtes du Rayol-Canadel sur Mer vise à moderniser cet espace central de la vie associative et culturelle de la commune.



Le projet prévoit :

- la reprise des faux-plafonds et de l'isolation acoustique et thermique,
- la mise en place d'un nouvel éclairage à LED, plus économique en énergie,
- l'installation d'un système de climatisation gainable et d'une ventilation mécanique contrôlée pour un meilleur confort,
- le réaménagement du bar et des espaces de convivialité,
- la modernisation des réseaux électriques et de sonorisation,
- la mise en plage de rideaux coupe-feu.

Les travaux, réalisés en coordination avec la maîtrise d'œuvre, incluent aussi la rénovation des peintures, et la mise aux normes d'accessibilité. L'objectif est d'offrir aux habitants un espace fonctionnel, confortable et adapté à une diversité d'usages (spectacles, réunions, assemblées générales, événements associatifs ou familiaux).

Reprise de l'étanchéité du parking de la mairie

- En parallèle, la commune a engagé la reprise de l'étanchéité du parking situé devant la mairie
- Ces travaux, lancés à l'automne 2025, consistent à :
 - déposer les anciens revêtements,
 - mettre en place un complexe d'étanchéité adapté,
 - poser un nouveau dallage en pierre naturelle, non gélive et résistante, de teinte beige ou crème rosée,
 - assurer la protection des ouvrages contre les infiltrations d'eau.
- L'intervention couvre l'ensemble de la zone de stationnement, incluant les rampes d'accès et les espaces piétonniers.

Le chantier d'étanchéité ainsi que la rénovation de la salle des fêtes doivent s'achever d'ici la fin de l'année 2025.



Navettes estivales : un service bientôt renouvelé

Un nouveau marché a été lancé par la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez pour le service des navettes estivales.

Ce dispositif permettra, dès la saison 2026, de mettre à disposition des usagers des véhicules récents et plus fiables.

Cette évolution tend à améliorer le confort et la régularité du service, tout en évitant les pannes techniques rencontrées au cours de l'été 2025.

Les navettes continueront de relier gratuitement les différents quartiers au centre-village et aux plages du Rayol-Canadel sur Mer. Pour une mobilité douce et accessible à tous.



Un simulateur des taxes d'urbanisme disponible en ligne

Depuis juin 2025, les particuliers et les professionnels disposent d'un nouvel outil en ligne pour estimer le montant des taxes d'urbanisme liées à leurs projets de construction ou d'aménagement.

Un outil simple et accessible

Le simulateur permet de calculer de manière indicative la Taxe d'Aménagement (TA) et, le cas échéant, la redevance d'archéologie préventive (RAP). Ces contributions sont dues lors de la délivrance d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager).

L'utilisateur renseigne :

- la nature du projet (construction, extension, abri, piscine, etc.),
- la surface créée ou modifiée,
- les éventuels aménagements extérieurs.

En quelques clics, le calcul fournit une estimation du montant à prévoir.

Une information transparente

Le résultat est donné à titre indicatif, sur la base des taux fixés par l'État, la Région, le Département et la commune. Ce simulateur a pour objectif de faciliter la compréhension des démarches et d'anticiper les coûts liés à un projet immobilier.

Un complément aux démarches administratives

Le simulateur ne remplace pas l'instruction officielle des dossiers, mais constitue une aide précieuse pour préparer son projet et son budget. Pour toute précision, les usagers peuvent toujours contacter le service urbanisme de la mairie.

Comment y accéder ?

Le simulateur est accessible gratuitement via le site internet officiel [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr/)

[https://www.impots.gouv.fr/
simulateur-des-taxes-urbanisme](https://www.impots.gouv.fr/simulateur-des-taxes-urbanisme)



CADRE DE VIE

Un projet de construction de six logements communaux est en cours au niveau du quartier Paulette Gola.

Résidence du Montanard : Création de 6 logements communaux

Un projet de construction adapté aux besoins locaux

Des logements adaptés aux besoins locaux

Le programme prévoit la réalisation d'appartements de 47 à 96 m², destinés à accueillir principalement des familles et des jeunes actifs souhaitant s'installer durablement sur la commune.

Accessibilité et stationnement

Le projet comprend des aménagements extérieurs, avec espaces de stationnement et cheminements piétonniers pour garantir confort et sécurité aux futurs habitants.



Une intégration dans l'environnement

Conçus par l'architecte Michel Guien (Marseille), les bâtiments ont été pensés pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage naturel environnant. L'architecture, sobre et élégante, priviliege des toitures traditionnelles et des façades de teinte claire, respectueuses du caractère du site boisé.

Un projet au service du logement et de la vie locale

Avec ces nouveaux logements, de nouvelles familles avec enfants pourront s'installer au Rayol-Canadel sur Mer. Ce dynamisme contribuera à pérenniser les deux classes de l'école Lou Calen et à renforcer la vitalité de la vie communale.

Les travaux devraient s'échelonner tout au long de l'année 2026.

Rentrée des classes à l'école Lou Calen

Le mois de septembre a marqué la reprise des cours à l'école Lou Calen, où les élèves ont retrouvé leurs camarades et leurs enseignants après la pause estivale.



Cette année, l'école qui a maintenu ses 2 classes, reçoit 19 enfants allant de la maternelle au primaire. Les enseignants, l'équipe périscolaire et le personnel municipal assurent un accompagnement quotidien pour garantir un cadre d'apprentissage serein et adapté à chaque âge.

La rentrée est aussi l'occasion de lancer de nouveaux projets pédagogiques. Au programme :

- des ateliers autour de la découverte de la nature et de l'environnement,
- des activités artistiques et culturelles,
- la participation à des commémorations et événements citoyens, en lien avec la vie de la commune.



Le service de restauration scolaire, via le prestataire Garig, continue de proposer des repas équilibrés, privilégiant les circuits courts et la qualité des produits.

Une rentrée sous le signe de la convivialité
La rentrée s'est déroulée dans une atmosphère conviviale, grâce à la mobilisation de l'ensemble du personnel éducatif et à l'implication des familles. Elle marque le point de départ d'une nouvelle année d'apprentissage, de découvertes et de partage pour les élèves de Lou Calen.

Aide aux jeunes pour les activités périscolaires

- La commune du Rayol-Canadel sur Mer propose une aide de 100 € par enfant pour favoriser la pratique d'activités sportives et/ou culturelles.
- Cette aide s'adresse aux enfants âgés de 4 à moins de 18 ans, dont la résidence principale se situe sur la commune. Pour en bénéficier, il suffit de fournir les pièces justificatives : licence sportive, adhésion à une association ou inscription à un établissement culturel.
- Le montant maximal est fixé à 100 € par enfant et par an, quel que soit le nombre d'activités pratiquées.

Remise de tablettes numériques aux futurs collégiens



Comme les années précédentes, les élèves du Rayol-Canadel sur Mer qui font leur entrée en classe de 6^{eme} ont reçu une tablette numérique. Ce dispositif vise à accompagner les jeunes dans leur passage vers le collège en leur offrant un outil moderne, adapté aux nouvelles méthodes d'apprentissage.

Les tablettes sont équipées d'applications pédagogiques et de ressources numériques permettant de faciliter le suivi des cours, la réalisation des devoirs et l'organisation personnelle. Elles représentent également un soutien pour les familles en réduisant les dépenses liées au matériel scolaire.

Au-delà de l'aspect pratique, cette mesure encourage l'égalité des chances et l'inclusion numérique, devenues indispensables dans une société toujours plus connectée. Elle s'inscrit aussi dans une démarche respectueuse de l'environnement, en favorisant l'usage du numérique et la réduction de la consommation de papier.

Grâce à cet outil, les élèves développent leurs compétences numériques, gagnent en autonomie et disposent d'un accès élargi au savoir.

• • • • • • • • • • • • • • • • •



Réparation des murs de la cour



Travaux d'entretien à l'école Lou Calen

Durant l'automne 2025, plusieurs travaux d'entretien et de maintenance ont été réalisés à l'école Lou Calen du Rayol-Canadel sur Mer, afin d'améliorer la sécurité et le confort des élèves comme du personnel.

Les interventions ont concerné à la fois les bâtiments et les aménagements extérieurs :

- Pose du carrelage dans le WC extérieur,
- Réparation des murs de la cour, avec quelques ajustements complémentaires prévus,
- Ponçage et peinture de la main courante à l'entrée de l'école,
- Rénovation du toboggan et entretien du dauphin sculpté,
- Vérification et réparation des anti-pinces doigts,
- Révision de la plomberie dans les toilettes,
- Entretien des espaces verts.



Le nouveau carrelage des WC

Un contrôle du défibrillateur a également été effectué, avec la mise à disposition d'électrodes pédiatriques pour une meilleure adaptation aux besoins de l'établissement. Enfin, pour des raisons de sécurité, l'abattage d'un eucalyptus présentant un risque a été effectué pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Ces opérations d'entretien illustrent la volonté de maintenir un cadre d'accueil sain, sécurisé et agréable pour les enfants, les enseignants et le personnel scolaire.



ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS



FORUM DES Associations !

Et de deux !

Le samedi 13 septembre 2025, le Rayol-Canadel sur Mer a accueilli son second Forum des associations dans les jardins de la mairie. Cette manifestation, organisée par le Comité des Fêtes, s'est poursuivie en milieu de matinée à la salle des fêtes en raison d'une météo capricieuse.

Tout au long de la matinée, les habitants ont pu rencontrer les bénévoles et responsables des différentes associations locales. Sport, culture, environnement, loisirs ou solidarité : la diversité des stands reflétait la richesse du tissu associatif communal.



Ce rendez-vous a permis de découvrir de nouvelles activités, de s'inscrire à des cours ou encore de s'engager dans le bénévolat.

Au-delà des inscriptions, le forum s'est affirmé comme un moment de convivialité et d'échanges, confirmant son rôle de rencontre annuelle incontournable.

Rand'O Rayol : un stage de Marche Afghane pour randonner autrement

Les 26 et 27 septembre 2025, l'association Rand'O Rayol a proposé à ses adhérents un stage de Marche Afghane, une pratique qui associe la respiration rythmée au mouvement de la marche.

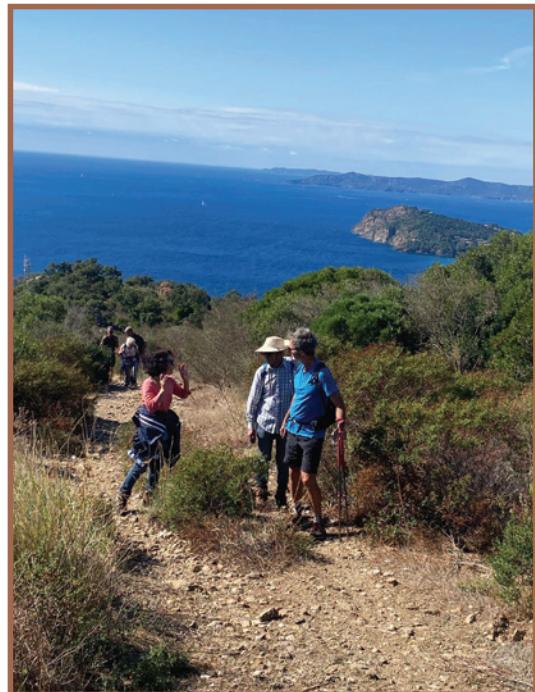
Sous la conduite de Pascal Mazzani, accompagnateur en montagne et sophrologue venu de Digne, les participants ont exploré une nouvelle manière d'aborder la randonnée. L'objectif : parcourir de longues distances avec moins de fatigue, plus d'endurance et davantage de confort.

Au programme, des exercices sur l'utilisation des bâtons, la

maîtrise de la descente, la respiration consciente et l'écoute du corps. La marche est ainsi devenue un moment de pleine conscience, propice à la détente et à l'observation de la nature environnante.

Cette deuxième édition a réuni 12 participants, après une première session en 2023 qui avait rassemblé 11

randonneurs. Ce sont désormais plus de 20 adhérents de l'association qui ont découvert les bienfaits de cette technique. Tous ont exprimé leur satisfaction à l'issue de ces deux journées, soulignant les apports en vitalité et en sérénité.



L'expérience a également été ponctuée par un moment musical : une pause relaxante au son de la flûte de l'intervenant, très appréciée des marcheurs. La météo clémente, avec un soleil généreux et des températures douces, a contribué à la réussite de ce stage automnal.

À propos de la Marche Afghane



La Marche Afghane est une technique de randonnée née dans les années 1980, inspirée des pratiques de marche des caravanes d'Afghanistan.

Le principe

Elle associe la respiration rythmée au pas de marche. Le marcheur adopte un cycle précis (par exemple : inspiration sur trois pas, expiration sur trois pas) qui s'adapte au relief et à l'effort.

Les bienfaits

- Amélioration de l'endurance et de la vitalité,
- Réduction de la fatigue et meilleure récupération,
- Prévention des chutes et blessures,
- Développement de la pleine conscience en randonnée, en favorisant l'écoute de soi et de la nature.

Cette pratique accessible à tous transforme la marche en une activité à la fois sportive, relaxante et méditative.



ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

AORC : une salle rénovée et des activités pour tous



Envie de rester en forme tout au long de l'année ?

L'Association Omnisports du Rayol-Canadel (AORC) propose un large choix d'activités pour entretenir sa condition physique et son bien-être.

La salle Omnisports, ouverte tous les jours de 8h à 21h (sauf le vendredi matin, fermée pour entretien), met à disposition des machines de musculation et de cardio en libre-service.

Des cours collectifs sont également proposés :

- Renforcement, Équilibre et Mobilité / Cardio training avec le coach Lionnel, les lundis et mercredis de 18h30 à 19h30,

- Yoga avec Stéphanie, sur contact au 06 81 80 93 26 (adhésion annuelle de 30 € puis 15 € la séance).

La salle a bénéficié de plusieurs améliorations récentes : installation de la climatisation en juin, réfection complète du sol en septembre et remplacement des miroirs en octobre pour un confort et une sécurité accrue.

Pour participer aux activités, un certificat médical est obligatoire lors de l'inscription.

Contact : aorc83820@gmail.com

Les Voiles de St-Tropez avec nos amis de Strande



Le 2 octobre 2025, l'association Rayol-Europe a organisé sa 6^{ème} journée en mer à l'occasion des Voiles de Saint-Tropez. À bord d'un catamaran de 20 mètres, les adhérents ont embarqué avec un groupe



venu de Strande, notre commune jumelée, pour profiter ensemble d'une superbe journée sur l'eau.

Sous un vent idéal, les participants ont pu suivre les régates des Wally's, Maxis et voiliers Classiques, dans une ambiance conviviale et ensoleillée.

La veille, les plus téméraires avaient déjà partagé un bain

de mer sur la plage du Canadel dans un eau à 20°, avant de se retrouver le lendemain pour un apéritif de bienvenue à «Mirages à la plage», en présence du maire de Strande, Dr Holger Klink, de son épouse Cordula, et des élus rayolais du jumelage.

Une belle rencontre d'amitié franco-allemande sous le signe de la mer et du partage.

Les colis de Noël 2026

- **Comme chaque année, à l'approche des fêtes, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Rayol-Canadel sur Mer organise la distribution des colis de Noël.**
- Cette initiative de solidarité s'adresse aux foyers modestes ainsi qu'aux personnes âgées de plus de 70 ans inscrits sur la liste électorale de la commune.
- Les colis sont composés de produits gourmands, de spécialités locales et de mets festifs, permettant à chacun de profiter d'un moment agréable durant la période de fin d'année. Cette action rappelle l'importance du lien social et de l'attention portée aux habitants les plus fragiles.

Pour cette édition 2026, ce sont 82 colis simples et 46 colis doubles (pour les couples) qui seront distribués.

Les bénéficiaires ayant répondu au courrier de la mairie pourront retirer leur colis en mairie à partir du 16 décembre 2025 et jusqu'au 31 janvier 2026. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, une livraison à domicile sera assurée par les membres du CCAS et/ou l'ASVP à partir du 15 décembre.

Au-delà de la composition festive des colis, cette démarche illustre la volonté de maintenir un esprit d'entraide et de proximité, afin que chacun puisse vivre les fêtes de fin d'année dans une ambiance chaleureuse, même en cas de solitude ou de difficultés.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Rayol-Canadel sur Mer joue un rôle central dans l'accompagnement des habitants les plus fragiles

Le CCAS, un soutien de proximité pour les habitants

Rattaché à la mairie, il s'adresse aux personnes âgées, aux familles en difficulté et aux personnes en situation de handicap.

Le CCAS propose une gamme de services de proximité : aide à domicile, accompagnement dans les démarches sociales ou administratives, ainsi que des actions de solidarité telles que la distribution de colis alimentaires ou l'aide à la mobilité.

Ses membres, élus et béné-

voles, assurent également une veille attentive auprès des personnes isolées, par des visites et un suivi régulier. Des dispositifs spécifiques



sont activés selon la saison : veille téléphonique et prévention lors des fortes chaleurs en été, ou encore soutien aux familles face aux difficultés énergétiques en hiver.

Par son action quotidienne, le CCAS contribue à renforcer la solidarité locale et à maintenir le lien social au sein de la commune.

population@rayol-canadel.fr
04 94 15 61 03

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Évolution des fréquences de la collecte des déchets à partir du 5 janvier 2026

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL SUR MER



ORDURES MÉNAGÈRES

NOVEMBRE À MARS

Mardi et samedi
à partir de 5h

AVRIL À OCTOBRE

Lundi, mercredi, vendredi
et dimanche à partir de 5h



RECYCLABLES

NOVEMBRE À MARS

Lundi et vendredi
à partir de 5h

AVRIL À OCTOBRE

Mardi, jeudi et samedi
à partir de 5h



VERRE

NOVEMBRE À MARS

Semaines paires,
jeudi à partir de 7h

AVRIL À OCTOBRE

Lundi et vendredi
à partir de 7h

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers et d'optimiser la qualité du service rendu, la Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez fait évoluer, **à compter du 5 janvier 2026**, les fréquences de collecte des déchets ménagers et assimilés.

Cette nouvelle organisation a été pensée pour améliorer la gestion des flux tout au long de l'année. Elle permettra également une meilleure répartition des interventions, afin de garantir un service plus efficace et conforme aux attentes des habitants.



LES COUPS DE COEUR DES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour rester connectés :



Facebook @rayolcanadel



Instagram @rayolcanadel officiel



La Mairie, Rayol-Canadel Sur Mer
Publié par Rayol Actus · 2 septembre ·

Le bastidon du Rayol-Canadel retenu pour le Loto du patrimoine 2025
Parmi les 102 monuments en péril sélectionnés cette année, la Fondation du patrimoine a retenu le bastidon du Rayol-Canadel, ancienne maison du chef jardinier au cœur du Domaine. Ce lieu emblématique, chargé d'histoire, a vocation à devenir d'ici 2027 une galerie botanique immersive, afin de valoriser la richesse végétale et patrimoniale de notre commune. Ce projet, estimé à 520 000 €, bénéficie déjà d'une campagne de mécénat. Le soutien du Loto du patrimoine constitue une formidable opportunité pour faire avancer cette restauration et donner une visibilité nationale à notre patrimoine local.
Une belle fierté pour le Rayol-Canadel sur Mer !

Le bastidon du Domaine du Rayol-Canadel - Domaine du Rayol-Canadel - Façonn

La Mairie, Rayol-Canadel Sur Mer
Publié par Rayol Actus · 1 octobre, 13:50 ·

Magnifique vue depuis le drapeau - point culminant de la commune (315,6 m).



Sortie avec le centre aéré
Le jeudi 10 juillet, nos petits aventuriers ont pris la direction de l'Ecopark de la Castille à La Crau. Au programme : accrobranche, jeux en plein air et sourires à gogo ! Ils étaient 21 enfants, âgés de 3 à 12 ans, à profiter de cette belle journée pleine de rires et de moments inoubliables. Merci à tous pour leur enthousiasme et leur énergie !

La Mairie, Rayol-Canadel Sur Mer
Publié par Rayol Actus · 20 octobre, 14:07 ·

Un coup de frais au parking Canadélia ! Un service Espaces Verts a offert une petite beauté aux espaces verts du parking Canadélia. Un entretien soigné pour préserver la qualité de nos aménagements et le plaisir des usagers.



2026

AGENDA

*Liste non exhaustive

JANVIER

JEUDI

1er Bain traditionnel du nouvel an à la plage du Canadel - 11h30 - Comité des Fêtes

JEUDIS

8/15/22/29 Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

SAMEDI

10 Cérémonies des voeux Salle des Fêtes - 18h

MERCREDI

14 Galette des Rois - Salle des Fêtes - 15h30 (réservé aux adhérents) - Rencontres et Amitiés

VENDREDI

16 La visite du jardinier - Visite guidée thématique - 14h (durée 2h) - Domaine du Rayol

SAMEDIS / DIMANCHES

17/18 Visite guidée « L'odyssée des mimosas » - Domaine du Rayol 10 h (durée 2h)

24/25

18 Spectacle au profit des Restos du Coeur avec la compagnie des Tragos à la salle des fêtes - 17h30 - Comité des Fêtes

JEUDI

22 Job dating - Présentation des offres d'emploi à pourvoir au Domaine du Rayol

SAMEDI

24 Galette des Rois - 15h (réservé aux adhérents) - Rand'O Rayol

DIMANCHE

25 Randonnée au Revest-les-Eaux - 8h30 - Chapelle du Canadel - Rand'O Rayol (à confirmer)

MARDI

27 Bowling du Golfe à Grimaud, en covoiturage, l'après-midi - Rencontres et Amitiés

SAMEDI

31 Balade botanique - Visite guidée thématique - 14h30 (durée 2h)

Visite guidée « L'odyssée des mimosas » - Domaine du Rayol 10 h (durée 2h)

FÉVRIER

DIMANCHE

1er Visite guidée « L'odyssée des mimosas » - Domaine du Rayol 10 h (durée 2h)

JEUDIS

5/12/19/26 Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

VENDREDI / SAMEDI

6/7 Visite guidée « L'odyssée des mimosas » - Domaine du Rayol 10 h (durée 2h)

SAMEDI

7 Karaoké - Salle des fêtes - 19h30 - Comité des Fêtes

DIMANCHE

8 Randonnée Le Pradet - La Colle Noire - 8h30 - Chapelle du Canadel - Rand'O Rayol

DIMANCHES

8/15/22 Activités enfants : Qui se cache sous la coquille ? - 14h - Domaine du Rayol

MERCREDIS

11/18/25 Activités enfants : Traces et indices des animaux en hiver - 14h - Domaine du Rayol

MERCREDI

11 Goûter crêpes - Salle des Fêtes 15h (réservé aux adhérents) Rencontres et Amitiés

VENDREDIS / SAMEDIS

13/14 Visite guidée « L'odyssée des mimosas »
20/21 Domaine du Rayol
27/28 14h (durée 2h)

VENDREDI

20 La visite du jardinier - Visite guidée thématique - 14h (durée 2h) - Domaine du Rayol

DIMANCHE

22 Randonnée à Collobrières - Sommet de l'Ermitage - 8h30 - Rand'O Rayol
Ciné-Club - 18h - Salle des Fêtes - Comité des Fêtes



MARS

Printemps des poètes - Thème : « La liberté » - Domaine du Rayol

DIMANCHES

1/8 Activités enfants : Qui se cache sous la coquille ? 14h - Domaine du Rayol

MERCREDI

4 Activités enfants : Traces et indices des animaux en hiver - 14h - Domaine du Rayol

JEUDIS

5/12/19/26 Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

SAMEDI

7 Randonnée à La Londe les Maures - Dolmen de Gaoutabry - 8h30 - Chapelle du Canadel - Rand'O Rayol

DIMANCHE

8 Ciné-Club - 18h - Salle des Fêtes - Comité des Fêtes

MERCREDI

11 Excursion en autocar, journée à Marseille (Quartier du Panier et Musée de la Charité) avec déjeuner - Rencontres et Amitiés

SAMEDI

14 Balade littorale - Visite guidée thématique - 10h (durée 2h) - Domaine du Rayol

DIMANCHE

15 Élections municipales 1^{er} tour - Salle des Fêtes

VENDREDI

20 La visite du jardinier - Visite guidée thématique - 14h (durée 2h) - Domaine du Rayol

SAMEDIS / DIMANCHE

21/22 Printania – Célébration du printemps au Jardin - Domaine du Rayol

DIMANCHE

22 Élections municipales 2^{eme} tour - Salle des Fêtes

SAMEDI

28 Randonnée dans l'Esterel - A l'ouest de la calanque d'Aurelle - 7h - Le Patec - Rand'O Rayol

AVRIL

JEUDIS

2/9/16/23/30

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

SAMEDIS

4/25

Balade littorale - Visite guidée thématique – 10h (durée 2h) - Domaine du Rayol

DIMANCHE / LUNDI

5/6

27^{ème} Fête de l'Olive
Anniversaire du jumelage avec Strande Comité des Fêtes & Rayol-Europe

LUNDI

6

Chasse aux graines - Spécial Pâques - Domaine du Rayol

MERCREDIS

8/15/22/29

Activités enfants
Les mains dans la terre - 14h - Domaine du Rayol

JEUDIS

9/16/23/30

Activités enfants
Les petites bêtes du jardin - 10h30 - Domaine du Rayol

MERCREDI

15

Excursion en autocar, journée à Monaco (Palais Princier et musée océanographique) avec déjeuner - Rencontres et Amitiés

VENDREDI

17

La visite du jardinier - Visite guidée thématique – 14h (durée 2h) - Domaine du Rayol

SAMEDI

25

Brocante - 8h / 17h - Place Goy
Comité des Fêtes

MAI

MERCREDI

6

Journée au Pradet, Musée de la Mine de Cap Garonne et Domaine de la Dominette (élevage d'escargots) avec déjeuner
Rencontres et Amitiés

JEUDIS

7/14/21/28

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

MERCREDI/JEUDI/VENDREDI

8/9/10

Séjour dans les Basses Gorges du Verdon pour 3 jours - Rand'O Rayol

Dès le mois d'avril :
tous les vendredis, retour du marché provençal – Place Michel Goy

DIMANCHES

10/24

Balade littorale - Visite guidée thématique – 10h (durée 2h) - Domaine du Rayol

VENDREDI

15

La visite du jardinier - Visite guidée thématique – 14h (durée 2h) - Domaine du Rayol

MERCREDI

20

Conférence « la mémoire, un jeu d'enfant », salle des fêtes à 15h30 - Rencontres et Amitiés

DIMANCHE

24

Rassemblement de voitures de collection - 9h / 13h au Patec - Comité des Fêtes

JUIN

LUNDI / MARDI

1/2

Balade nocturne - Visite guidée thématique – 20h30 (durée 2h) - Domaine du Rayol

MARDI / MERCREDI

2/3

Excursion en autocar, 2 jours / 1 nuit, Muséon Arlaten à Arles, découverte de la Camargue, et Saintes-Maries de la Mer - Rencontres et Amitiés

JEUDIS

4/11/18/25

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Les Jeudis de l'Histoire

17h00 - Salle des fêtes

SAMEDI / DIMANCHE

6/7

23^{ème} Rendez-vous aux Jardins Thème : « La vue » - Domaine du Rayol

VENDREDI

19

La visite du jardinier - Visite guidée thématique – 14h (durée 2h) - Domaine du Rayol

MARDI

23

Fête de la St Jean - 19h au Patec - Comité des Fêtes

DIMANCHE

28

Apéritif de fin de saison Rand'O Rayol

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

JUSQU'AU 15 MARS

Exposition "Offrande d'Azur", d'Ambre Cardinal - Installations aériennes en laiton et mimosa - Domaine du Rayol

VISITES DATES NON DÉFINIES

- Maison de la Céramique Terra Rossa (Salernes) et Musée de Maria de Faykod (Aups), en covoiturage - Draye du Patec
- Fondation Hartung-Bergman (Antibes) et Musée du Bijou Contemporain (Cagnes sur mer) en autocar - Draye du Patec
- Centre d'Art Contemporain de Châteauvert, et Barjols village et galerie d'artistes en covoiturage - Draye du Patec
- Palais Lascaris (Nice) - Draye du Patec
- Villa gallo-romaine Cavalaira, visite privative, covoiturage - Draye du Patec
- Sur les traces de Cézanne, carrières de Bibémus et atelier des Lauves (Aix en Provence), en autocar - Draye du Patec

A VENIR

À PARTIR DE MI-JUIN

Ouverture du sentier sous-marin Domaine du Rayol

PREMIÈRE QUINZAINE DE JUILLET / PENDANT UNE SEMAINE

Échange de jeunes - un groupe de jeunes de Strande vient en visite sur la commune - Rayol-Europe

FIN SEPTEMBRE OU DÉBUT OCTOBRE

Journée en mer à l'occasion des Voiles de Saint-Tropez - Bimare Strande / Rayol-Europe

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL SUR MER



Restons connectés !

La Voix du Rayol le magazine municipal

La page Facebook

Le compte Instagram

Le site internet

Où trouver La Voix du Rayol ?

Dans la boîte aux lettres des Rayolais

Dans les établissements publics de la commune :

Mairie, Office de Tourisme

Dans les commerces du village

En téléchargement et consultation sur le site internet
de la commune : www.rayol-canadel.fr